Responsable de publication : Vincent Chenu, Maire

Le petit Savignois
Info – Juillet 2022

Après deux années de mandat, il m'est important de vous informer sur l'évolution des projets que nous essayons de mettre en œuvre au sein de la commune. J'ai fixé un cap il y a deux ans et, malgré les contraintes de toute sorte qui nous sont posées, nous travaillons ardemment pour remettre en état et aux normes l'ensemble de notre patrimoine bâti et naturel. Grâce à l'implication des élus du conseil, la commune n'a jamais été aussi dynamique et bénéficié d'autant de subventions pour améliorer le quotidien et le bien-être des Savignoises et des Savignois. Preuve de notre engagement, notre nouvelle Députée, Lisa Belluco, après avoir conclu sa campagne électorale par Savigny, nous a fait l'honneur d'effectuer sa première sortie officielle en venant participer à la fête des Grassinières et inaugurer la fresque réalisée par les enfants à l'école.

La commune de Savigny agit pour son environnement et son cadre de vie

Le souci écologique fait partie des préoccupations quotidiennes de la population et des élus. Si, depuis notre arrivée en mai 2020, nous avons dû gérer les « urgences » tant au niveau de notre patrimoine bâti que naturel, l'urgence climatique et ses aléas (inondations, sécheresse…) que nous subissons nécessitent d'engager très rapidement des actions qui ont pour objectif la protection de notre environnement et la préservation de la biodiversité.

Ensemble, protégeons notre environnement et faisons de Savigny une commune encore plus responsable et engagée dans le développement durable

La réhabilitation de l'étang et le plan inondation

N'avoir pour projet que la réhabilitation de l'étang ne permettait pas d'obtenir des subventions. C'est pourquoi nous avons réfléchi cette problématique plus globalement avec les services de Grand Poitiers. Depuis maintenant deux ans, nous travaillons sur notre projet de démonstrateur d'adaptation au changement climatique avec de nombreux partenaires : Grand Poitiers, le Département, Eaux de Vienne, la Direction Départementale des Territoires, le Conservatoire Régional d'Espaces Naturels de Nouvelle-Aquitaine…

Ce projet vise à réhabiliter notre grand étang avec différents aménagements favorisant la sensibilisation et l'éducation à l'environnement tout en préservant sa biodiversité et l'activité pêche ; il s'agit aussi de répondre à l'autre priorité du mandat : agir et amorcer la mise en œuvre concrète d'un plan d'actions contre le risque inondation ; le souvenir de l'inondation exceptionnelle de 2013 étant encore présent dans nos mémoires.

Je suis heureux de vous annoncer qu'après de multiples rendez-vous auprès de nos différents partenaires et de la fondation EDF, la commune bénéficie désormais du montant de subventions nécessaires pour mettre en œuvre ce projet de démonstrateur. Nous allons donc pouvoir réaliser les travaux de réhabilitation du grand étang (préprojet estimé à 270 000€ HT). **La somme obtenue s'élève à 208 029€** pour un plafond de subventions maximum de 216 000€ : **151 000€ auprès de l'Etat (81 000€ de DETR et 70 000€ de DSIL), 47 029€ auprès du département (Activ 2) et 10 000€ auprès de la fondation EDF représentant plus de 77% de subventions**. Il nous reste donc à missionner un bureau d'études afin de confirmer et préciser les travaux et leur coût.

FONDATION GROUPE EDF

Je tiens à remercier l'association de pêche avec qui nous travaillons en étroite collaboration. En effet, depuis le début du mandat où nous avons fait le choix de réhabiliter le grand étang, nous avons convenu que l'association serait exonérée de ses loyers tant que le grand étang ne serait pas exploitable. Ce travail collaboratif nous a aussi permis d'organiser une deuxième pêcherie pour sauver plus de 350 kg de carpes.

Le fossé de la Périnière sera également curé, à partir de cet été, afin d'évacuer les eaux au-delà de la mare. Le muret, qui soutient les buses sous l'impasse, va lui-aussi profiter d'un renforcement avant qu'il ne s'écroule pour éviter une éventuelle inondation. **Ce renforcement s'effectuera grâce à l'obtention du fonds d'ouvrage d'art de Grand Poitiers prenant en charge 50% des travaux.**

Dans le cadre du plan inondation, la commune s'engage pour mettre également en œuvre son plan inondation. Une enquête électronique sur la gestion du risque d'inondation est en cours du 20 juin au 31 juillet et s'adresse à l'ensemble de la population. Les réponses seront prises en compte pour orienter les actions à mener au plus près des préoccupations de chacun. Merci de répondre au questionnaire : http://www.eptb-vienne.fr/

D'autres actions pour notre biodiversité et notre environnement

- **La trame verte et bleue** réalisée en 2020-2021
  Outil développé à l'échelle nationale dans le but de préserver et de restaurer le fonctionnement des écosystèmes des territoires, nous avons positionné la commune afin qu'elle bénéficie, dans le cadre des missions de Grand Poitiers, d'une étude permettant ainsi de dresser un état des lieux des continuités écologiques de la commune et du territoire communautaire. Dans ce cadre, des cartes ont été réalisées à l'échelle communale afin d'identifier les réservoirs de biodiversité, les corridors écologiques ainsi que les obstacles à la continuité écologique.
  Ainsi, nous avons un support de réflexion supplémentaire sur les milieux naturels de notre commune.
- **Les zones humides, un atout pour la biodiversité**
  En 2022, Savigny fait partie des communes de Grand Poitiers retenues pour la réalisation d'un inventaire complet des zones humides, piloté par l'association *Vienne Nature*, sous la houlette de la Communauté urbaine.
- **L'Atlas de la Biodiversité Communale**
  En 2023, Savigny fait également des communes de Grand Poitiers qui bénéficiera de la réalisation d'un Atlas de la Biodiversité Communale.
- **La participation au programme « Collect'mobile », un geste pour ma ville**
  La commune vient de s'inscrire afin de participer à une vaste opération de collecte et de recyclage de mobiles téléphoniques du 1er juin au 30 septembre. Vous pouvez, dès à présent, venir déposer vos anciens mobiles à la mairie. Les communes qui auront réalisé les plus grosses collectes au prorata du nombre d'habitants se verront remettre des arbres à planter.

La création et la réhabilitation de places pour Personnes à Mobilité Réduite

Afin de se mettre également aux normes, la commune a créé deux places pour Personnes à Mobilité Réduite à proximité de l'école. Un marquage au sol a également été effectué sur le parking des Grassinières dans le but de faire respecter le sens de circulation. Enfin, un projet de réhabilitation de la place PMR de la médiathèque qui s'affaisse est prévu prochainement dans le cadre des aides ACTIV3 du département.

La gestion collective de notre jardin pédagogique de biodiversité

Un petit groupe de bénévoles s'affaire régulièrement à l'entretien de cet espace protégé qui a pour vocation à développer et protéger la biodiversité. N'hésitez pas à venir vous promener et à faire part de vos remarques pour enrichir cet espace.

Le carré pour la biodiversité

La mare pédagogique

La zone Bzz

Le jardin pédagogique

Un site protégé LPO

Réinstallation d'une ruche par Xavier, un de nos agents

La gestion raisonnée des espaces communaux et de la voirie

Changeons ensemble nos comportements avec la gestion différenciée de nos espaces qui est une approche plus raisonnée des espaces verts, plus respectueuse de l'environnement. Le principe est d'appliquer, à chaque zone, le mode de gestion le plus adapté, en tenant compte de sa situation et de son utilisation. Cette gestion, sans produit phytosanitaire, contribue au développement durable et favorise la biodiversité : tonte et fauche tardive, semis de plantes mellifères, plantation de vivaces qui fleuriront tout au long des saisons. Les bulbes récupérés seront remis à l'automne pour fleurir au printemps suivant… Sans oublier la mise en place de récupérateurs d'eau (subventionnés par l'Etat et le Département) et l'achat d'une brosse de désherbage mécanique (subventionné par le Département).

Si, par le passé, les agents municipaux entretenaient les espaces verts liés à la voirie et s'occupaient des petites réparations de la voirie, c'est dorénavant les services techniques de Grand Poitiers qui s'en chargent (c'est une compétence communautaire), sans surcoût pour notre collectivité, et qui interviennent régulièrement dans la commune. N'hésitez pas à nous signaler d'éventuels désagréments pour qu'ils interviennent au plus vite.

L'éducation et la sensibilisation à la préservation de notre biodiversité

Pour célébrer la journée internationale de la biodiversité, nous participons, depuis 2 ans, à La *fête de la Nature,* évènement national qui regroupe des animations gratuites autour de la nature et la biodiversité.

Exposition « Jardinage au naturel »

A la recherche des insectes dans la prairie avec Pierrick Pétrequin, apiculteur

Le jardin des Miss Terre : Produits de plantes aromatiques et médicinales

Découverte des petites bêtes avec Compost'Age

Atelier de médiation animale avec A Cloche pattes

La Salamandre présente ses herbes comestibles à déguster

Un minibus au service des associations et des véhicules aux couleurs de la commune

Pour faciliter les déplacements des associations, nous avons mis à disposition le minibus pour nos associations. A titre d'exemples, les bénévoles de l'ASSE l'utilisent pour emmener les enfants aux entrainements et aux matchs, dans le cadre du regroupement de l'école de football.

De plus, nos véhicules arborent dorénavant le logo de la commune ; vous pourrez identifier plus facilement nos agents lors de leurs missions quotidiennes dans la commune.

Vous aimez la photo ? Participez au Grand Concours Photo "Ma Région en Images" 2022 pour mettre en avant notre commune.

L'association Territoires Nouvelle Aquitaine a été pensée, puis créée en 2020, dans le but de rencontrer les citoyens des divers départements de notre grande région. La finalité est de définir leurs attentes et leurs besoins, de créer du lien, d'en rassembler tous les habitants et d'aider à la concrétisation de projets locaux, au cœur des Territoires de notre région.
Dans cet esprit, l'association a lancé un grand concours photos : « Ma région en Images » en 2021 ; ce concours est renouvelé pour 2022, sur la période du 1 juillet au 30 septembre 2022. La meilleure photo, pour chacun des 12 départements de la Nouvelle-Aquitaine, sera récompensée.

Les manifestations à venir cet été

Vendredi 8 juillet	Fête du sport pour les jeunes avec Grand Poitiers (sur inscription)
Du lundi 8 août au vendredi 12 août	Chantier jeune avec l'Espaç'ados (sur inscription)
Du mardi 16 août au 31 août	Activités pour les jeunes Savignois de 16-17 ans (sur inscription)

Améliorons nos réseaux pour gagner en qualité de vie

La fibre est attendue… L'installation d'armoires sur la commune sera lancée d'ici la fin de l'année. Les Savignois pourront progressivement se raccorder à la fibre, par zone, à partir du début 2023.
Une opération d'enfouissements des réseaux électriques, négociée avec SRD, est lancée sur la commune.

Le projet de station d'épuration avance, l'acquisition foncière par Eaux de Vienne est enfin réalisée. Reste le temps des études et de la mise en œuvre du projet qui devrait être opérationnel d'ici 18 mois.

Enfin, la voirie s'améliore : après que la route du Bouchet ait vu ses fossés curés, ce sera au tour de Fontaine qui bénéficiera en plus d'une réfection de sa voirie.

L'amélioration de l'image du village et de sa qualité de vie

La commune vient de réinstaller le panneau « Bienvenue à Savigny », route de Tercé, qui avait été volé et changer les parterres en bois (subventionnés par le département). Il a également été planté des vivaces (données en partie par des habitants) et nos parterres ont été paillés. N'hésitez pas à fleurir votre maison, vos espaces, à semer des plantes pieds de mur ! Pour rappel, les trottoirs sont plus enherbés que par le passé. L'explication provient du fait que l'usage de désherbants chimiques est interdit sur les espaces publics. Pour rendre notre commune davantage propre, chacun peut désherber manuellement devant sa propriété.

Nous sommes heureux de participer une nouvelle fois au dispositif **Villes et Villages Fleuris**. Le 30 juin, nous avons, avec nos deux agents Xavier et Jérémy, parcouru la commune et présenté notre démarche au jury.

Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

La réhabilitation de notre patrimoine

Depuis le début du mandat, la commune a répondu à deux urgences :

- **En 2020,** nous avons réhabilité le petit pont de Fontaine et mis hors d'infiltrations une salle de classe et l'ancien bureau de direction.
- **En 2021,** nous avons changé la toiture de l'église, réalisé un muret écologique au niveau de la mare de la Périnière, renforcé la buse sous la route départementale et changé la passerelle. La mare sera prochainement embellie par la plantation de vivaces dans ses excavations grâce à l'implication de bénévoles.
  Tous ces travaux, réalisés en 2020 et en 2021, ont bénéficié de subventions à hauteur de 80% de prise en charge.
- **En 2022,** c'est au tour de la **tourelle du Corto** d'être en cours de réhabilitation avec l'aménagement d'une terrasse **(grâce aux subventions obtenues auprès de la région et du département)** par une association employant des personnes en réinsertion (Vienne et Moulière Solidarité). Un espace convivial en extérieur qui rendra davantage attractif notre commerce.
  En raison de son affaissement, **le monument aux morts**, près du cimetière, va aussi être réhabilité, **grâce à une subvention de 2 000€ obtenue auprès de la fondation Sorégies.**

Fondation Sorégies
Sous l'égide de la Fondation de France

La mise en place de plateforme de stockage pour les bacs et la gestion des déchets

Afin de se mettre aux normes pour respecter les manœuvres des camions bennes et éviter d'entreposer des bacs devant des transformateurs, la placette du lotissement de la Tête à Germain est en cours de réhabilitation (financée dans le cadre de notre programme pluriannuel d'investissement voirie de Grand Poitiers).

Une dotation sollicitée auprès de Grand Poitiers va aussi nous permettre de réaliser deux plateformes de stockage pour recevoir, à l'entrée de deux impasses (de la gare et de la touche), les bacs à ordures ménagères. Chaque foyer pourra ensuite disposer de bacs individuels.

Halte aux décharges sauvages et aux incivilités !

Nous constatons régulièrement des dépôts sauvages dans la commune, sur les bords de route ou sur des chemins communaux, qu'il nous faut évacuer. Rien ne peut justifier ces dépôts sauvages qui sont autant d'actes d'incivilité et qui seront dorénavant systématiquement poursuivis comme les dégradations que nous subissons depuis plusieurs mois !

Pour les habitants qui n'ont pas la place de mettre des composteurs à leur domicile, un **composteur collectif** va être installé au niveau du parking route de Tercé (donnant face à l'école maternelle). **Un 2ème composteur** sera également installé près de la cantine dans le périmètre de l'école.

La commune de Savigny agit pour ses enfants, ses aînés, la solidarité

Une fête des Grassinières magnifique

Dès 13h30, ce sont quarante doublettes qui se sont affrontées au concours de pétanque pendant que les membres de l'association de jeunes encadraient des jeux destinés aux enfants (pêche aux canards, jeux de sumo…).

Après un discours effectué par notre Députée, chacun a pu profiter du repas, de la retraite aux flambeaux, du feu d'artifice et du bal organisés par les Associations Savignoises. Un grand merci aux bénévoles, aux habitants, aux agents communaux et aux élus qui se sont mobilisés en nombre pour que cette journée soit pleinement réussie.

La réalisation d'une fresque par les enfants dans le cadre du Projet Educatif Territorial

Encadré par Syrk, ancien habitant de Savigny, les enfants ont pu découvrir et s'essayer à la réalisation d'une fresque. Pour un premier essai, c'est une réussite qui allie démarche pédagogique, intérêt pour la nature et qui va égayer notre école.

La 6ème classe maintenue à l'école

S'il est d'actualité de réduire les dépenses publiques, il ne faut pas que cela se fasse sur le dos de notre école. En effet, il y avait un risque que notre 6ème classe ouverte en septembre 2021 ferme en cette fin d'année scolaire.
A la réception de l'information indiquant qu'il y avait un risque que l'école de Savigny perde une classe, je n'ai pas hésité un instant, le jour même, à appeler l'inspection académique et à faire part de mon mécontentement. Conjugué à la mobilisation des parents d'élèves, je suis satisfait qu'ensemble nous ayons été entendus et que la classe ne ferme pas.

La kermesse de l'école

Retour sur la kermesse de l'école organisée par l'APE ; un moment très apprécié par les enfants. Un grand merci aux parents qui se sont investis pour que cette fête puisse se réaliser.

La remise de lots aux écoliers partant aux collèges

Afin de préparer nos écoliers de CM2 qui partent au collège, la commune leur a offert un sac à dos avec une calculatrice et une clé USB portant le logo de Savigny et leur prénom. Une présentation de l'association des jeunes leur a été faite par Justine, une des responsables. Echanges, photos souvenir et goûter ont ponctué cette cérémonie de fin d'année qui s'est déroulée à la mairie.

Mais aussi…

- **Un nouvel ordinateur pour la médiathèque :** connaissant des difficultés avec le matériel informatique vieillissant, la commune a doté la médiathèque d'un nouvel ordinateur et d'un nouvel écran avec une protection efficace pour éviter tout type de désagrément. Un nouvel outil qui va faciliter et améliorer le travail de nos bénévoles.
- **Des expositions tous les trimestres à la médiathèque :** depuis le début de l'année, nous avons pu profiter des acryliques de Francine Raimond, les peintures de Philippe Kumar et les graffs de Syrk.
- **La mise à disposition de la salle des Grassinières pour l'IME de Moulins :** L'équipe de l'IME s'est trouvée dépourvue de salle pour réaliser son projet pédagogique avec les enfants scolarisés dans leur établissement. Afin que les enfants puissent découvrir et s'essayer à la danse, au hip-hop…, la salle des Grassinières leur a été mise à disposition pour répéter et réaliser leur spectacle devant leurs parents. Une soirée qui fût pour eux inoubliable.

- **L'organisation d'un concert pour l'Ukraine :** L'association LAMI (Loisirs Animation de Mignaloux-Beauvoir) recherchait une église pour faire raisonner sa chorale et ses différents chants. L'association a pu réaliser son concert dans l'Eglise de Savigny en juin pour récolter des fonds pour l'Ukraine.
- **La réfection de l'éclairage du terrain de pétanque :** L'éclairage du terrain de pétanque attenant à l'école avait été dégradé**. Grâce aux subventions du département,** nous avons pu le remettre en état et offrir aux joueurs de pétanque un éclairage large et efficace permettant de jouer après l'extinction des feux…
- **La mise en place du plan canicule :** Suite aux fortes chaleurs enregistrées courant juin, nous avons activé le plan canicule. Nous avons contacté par téléphone les personnes âgées isolées et sommes passés les voir. N'hésitez pas à vous faire connaitre pour que nous puissions venir vous rencontrer.
- **Les ateliers numériques :** Depuis quelques mois, la commune de Savigny expérimente, tous les quinze jours, les ateliers numériques animés par Manuel Lopez, conseiller numérique au sein du département. Savigny s'est portée volontaire pour permettre à ses habitants d'appréhender l'utilisation de la messagerie électronique, Internet, les réseaux sociaux, réaliser des démarches en ligne… Une animation qui se réalise en accompagnement individuel ou collectif. Une réunion sera programmée en septembre pour vous présenter en détail les objectifs de ces ateliers. Reprise après l'été.

- **La présence d'une association d'insertion, l'Envol :** autre nouveauté et service en direction des habitants depuis le début de l'année. L'association l'Envol pose son camping-car tous les mois pour rencontrer les demandeurs d'emploi de la commune et proposer des missions de particuliers ou d'entreprises.

Texte de l'opposition

Chères Savignoises, Chers Savignois,

En ce mois de Juin, nous regrettons l'agressivité de Mr. Maire lors des conseils municipaux. Après avoir passé la première année à critiquer l'ancien Maire, il change de cible (Nous vous invitons à écouter les enregistrements sur notre Facebook). Il nous semble important que les conseils municipaux soient un lieu d'échanges et de bienveillance. Aujourd'hui le conseil municipal ressemble plus à une chambre d'enregistrement et nous déplorons le fait de découvrir des sujets en conseil et non en commissions. Notre volonté est de challenger intelligemment les projets afin d'améliorer leurs efficacités.
Notre réponse : La création d'une association sur la commune pour gagner en visibilité auprès de vous et en légitimité lors du conseil municipal. Nos questions ne seront plus les questions de Denis et Yohann mais la réflexion d'un panel de la population qui se joindra à nous. L'audience de notre Facebook est importante, elle nous permet de commenter l'actualité sur le court terme et de valoriser nos actions. Prochainement un site internet complètera notre information avec nos analyses sur la politique mise en œuvre et nos propositions qui n'ont pas été retenues.

Nous vous souhaitons de bonnes vacances d'été
Denis et Yohann